

**CONCERTATION PAC 2021-2027**  
**Contribution écrite**

*Format à respecter obligatoirement.*

*Le nombre de caractères par réponse n'est pas limité.*

*Une fois finalisé, formulaire à renvoyer à [serviceagri@maregionsud.fr](mailto:serviceagri@maregionsud.fr).*

**1. Nom de la structure**

Foret mediterraneenne

**2. Nom du représentant légal**

Charles Dereix

**3. Nom du référent PAC 2021-2027 pour votre structure**

Elu :

Jean Bonnier, président d'honneur

Administratif :

**4. Présentation succincte de la structure**

Forêt méditerranéenne a été créée pour faciliter les échanges d'information entre toutes les personnes qui sont concernées par les forêts méditerranéennes, leur connaissance, leur gestion, leur protection

**5. Quelle est votre vision de l'avenir de votre filière / secteur et vos priorités pour son développement dans le cadre de la prochaine PAC 2021-2027**

Ma vision est que les forêts méditerranéennes, où qu'elles soient, en France (4 régions concernées) ou dans nos pays voisins, doivent être prises en compte :

1.- En fonction de leurs caractéristiques écologiques spécifiques

2.- Le plus possible en fonction du développement des territoires locaux où elle croissent .

Dans les pays méditerranéens, du fait de leurs spécificités liées au climat et à leur biodiversité, elles tiennent un rôle déterminant dans l'aménagement du territoire, dans la protection des sols, dans la séquestration du carbone et la qualité des environnements.

Cela devrait être pris en compte dans le cadre de la programmation européenne.

6. Quels sont les écueils à éviter pour votre filière / secteur dans les négociations, la mise en place et la mise en œuvre de cette PAC 2021-2027

Le principal écueil serait de ne pas aborder les projets à travers leur situation territoriale et de les prendre catégorie par catégorie, un à un.

Une approche par territoires aurait pour effet de diminuer le nombre des « dossiers » et de faciliter leur instruction et leur mise en œuvre.